

## DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE ET GREFFE

---

### AVIS PUBLIC

---

#### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-M-297

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 30 juin 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2020-M-297 décrétant un programme de valorisation commerciale afin d'encourager et de stimuler le développement économique au centre-ville.

Le présent règlement a pour objet :

- de stimuler la valorisation commerciale à l'égard du secteur composé des zones Cv 226, CV 239 et CV 240 sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ;
- d'adopter un programme de crédit de taxes afin d'encourager le remplacement, la valorisation, l'agrandissement et la construction de bâtiments à des fins commerciales.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance ».

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 7 juillet 2020.

**Me Stéphanie Allard**  
Directrice du Service juridique et greffière